



BETTERAVES

Dernier BSV betteraves de l'année 2024.

Maladies du feuillage : la cercosporiose continue de progresser sur l'ensemble de la région.

COLZA:

Limaces : une pression globalement faible mais localement importante.

Altises : Quelques présences et morsures - surveiller l'évolution des dégâts.

Pucerons verts : premières observations.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

(Ambroisie, Chenilles de processionnaires et Berce du Caucase) ayant un impact sur la santé humaine .

BETTERAVES

16 parcelles observées cette semaine.

Toutes les parcelles du réseau sont à 100% de couverture du sol.

BIOAGRESSEURS

Maladies foliaires



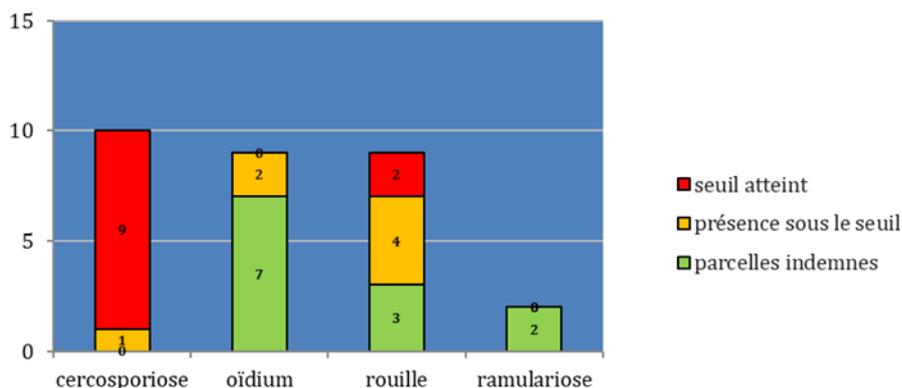
Situation des maladies foliaires de la semaine :

La cercosporiose continue sa progression et reste la maladie dominante. En second plan, la rouille est davantage observée sur la partie ouest de la région. L'oïdium et la ramulariose sont rarement présentent cette année.

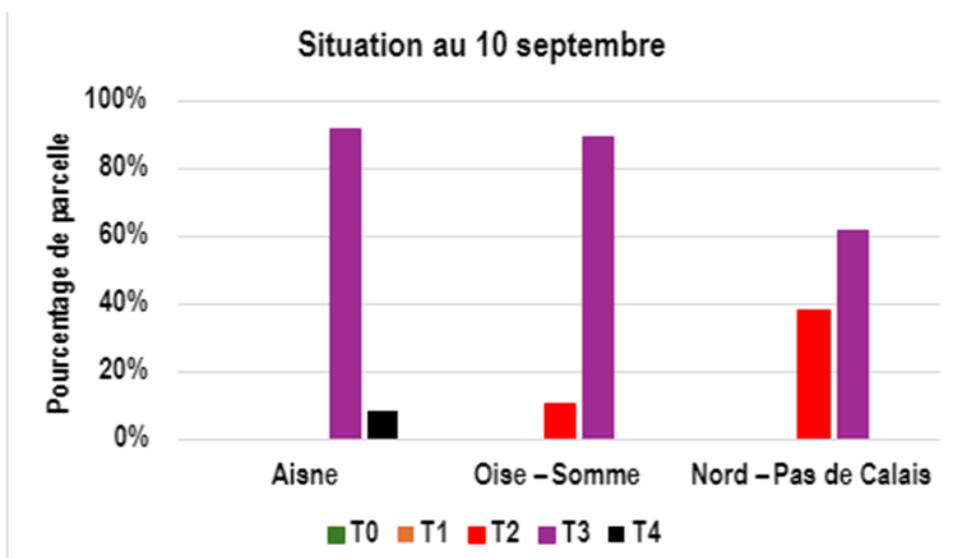
Cette semaine :

- ☞ **9 parcelles du réseau** ont atteint le seuil indicatif de risque cercosporiose, et deux en rouille, pour **une troisième protection**.
- ☞ **1 parcelle du réseau** atteint le seuil indicatif de risque cercosporiose pour **une quatrième protection** dans l'Aisne.

Analyse de risque après deux protections



Répartition régionale du niveau de seuil atteint



Cette semaine, dans le réseau d'observation, **100%** des parcelles de l'Aisne, **89%** de l'Oise-Somme et **62%** du Nord-Pas de Calais ont atteint le seuil indicatif de risque pour une **troisième protection**.

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{er} s symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

> Dates préconisées d'arrêt des traitements

Maladies observées	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

L'ITB déconseille les traitements fongicides après la première quinzaine de septembre et à moins de 45 jours de l'arrachage car ils ne sont pas valorisés.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>

ITB Alerte Pucerons Maladies Charançons Teignes La filière vous conseille pour votre gestion des bioagresseurs

Contenu de la carte

La couleur et le texte des points indiquent le nombre de traitements préconisés sur chaque parcelle du réseau de surveillance. Les données d'observation sont issues de Vigicultures® et collectées par l'ITB, les services techniques des sucreries et les autres observateurs du BSV. Elles sont actualisées plusieurs fois par jour. Le détail de la situation sanitaire des sites d'observation est disponible en survolant les points.

Ressources complémentaires :

- Fiche bioagresseur de l'ITB : [cercosporiose](#).
- Conseils de culture : [tous les conseils de l'ITB](#).
- Quand traiter : [suivre les seuils IPM recommandés](#).
- Rester informé de l'évolution : [s'abonner aux notes d'informations régionales](#).
- Dates préconisées d'arrêt des traitements : [article ITB](#).

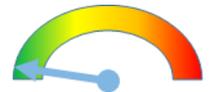
◆ Cette carte n'est qu'une assistance à la surveillance, tout traitement doit être précédé d'une vérification du dépassement du seuil dans la parcelle concernée. ◆

Statut des parcelles observées

- seuil de risque maladie non atteint
- seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3
- T4 et plus
- surveillance des maladies terminée

© ITB 2024 - mentions légales

Noctuelles défoliatrices



La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est en baisse par rapport à la semaine précédente, avec 3 parcelles observées (4 la semaine dernière). Aucune parcelle n'a atteint le **seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes**.

Jaunisse



Pas d'évolution de la jaunisse, quelques betteraves isolées avec symptômes.

Mildiou

Quelques ronds pouvant s'apparenter à de la jaunisse sont visibles au sein de parcelles de betteraves, il s'agit de mildiou. Les symptômes se caractérisent par des feuilles extérieures (les plus âgées) jaunes. Les feuilles du cœur sont vert pâle, déformées, recroquevillées, gauffrées et épaisses. Un duvet gris est également présent sur celle-ci. Certaines variétés sont plus sensibles.



Jaunisse (photo ITB)



Mildiou (photo ITB)

COLZA



Stades:

- 27 parcelles sont renseignées cette semaine.
Parmi les parcelles renseignées, toutes ont levé avec :
- ⇒ 30% parcelles au stade cotylédons,
 - ⇒ 7% avec une feuille,
 - ⇒ 33% possédant 2 feuilles,
 - ⇒ 19 % au stade 3 feuilles,
 - ⇒ Et 11 % avec 4 feuilles.



Colza au stade B1 (gauche) et B4 (droite)
M. Roux-Duparque (CA02)



Levée hétérogène entre les zones sableuses (premier plan) et les zones argileuses (2nd plan)
M. Roux-Duparque (CA02)

LIMACES: une pression globalement faible mais localement importante.

Des limaces sont observées dans 3 parcelles du réseau (sous pièges) et 15 parcelles notent des dégâts avec 1 à 10% de surface foliaire détruite.

Evaluation du risque: se reporter au BSV précédent.



Piège à limaces
M. Roux-Duparque (CA02)

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

ALTISES ADULTES: Quelques présences et morsures - surveiller l'évolution des dégâts.

Des grosses altises sont piégées dans 1 parcelle, avec 1 individu, et des petites altises piégées dans 3 parcelles avec 1 à 2 individus.

Des morsures d'altises sont observées dans 16 parcelles, avec de 1 à 50% des plantes atteintes. 12 parcelles présentent des surfaces foliaires détruites sur 1 à 10 %.

Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque.

On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Pucerons verts : premières observations



Des pucerons sont observés dans 2 parcelles du réseau avec 5 à 50% de plantes porteuses, 1 parcelle dépasse donc le seuil indicatif de risque à l'ouest d'Amiens.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ)

AUTRES RAVAGEURS :

Des **tenthredes adultes** sont piégées dans 7 parcelles.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (Ambroisie, Chenilles de processionnaires et Berce du Caucase) ayant un impact sur la santé humaine :

Depuis 2020, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, FREDON Hauts-de-France participe à la surveillance, à la prévention et à la lutte contre des espèces à enjeux pour la santé humaine. A cet effet, elle organise cet automne dans notre région plusieurs sessions de formation consacrées à la reconnaissance et à la lutte contre l'ambroisie, les chenilles processionnaires et la berce du Caucase. Ces formations sont ouvertes à tous et financées par l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, les prochaines sessions sont prévues :

- Référents Ambroisie et chenilles de processionnaires : le 3 octobre 2024 à Loos-en-Gohelle (62) ; le 8 octobre 2024 à Amiens (80) ; le 28 novembre 2024 à St Amand les Eaux (59) et le 10 décembre 2024 à Laon (02)
- Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase : le 21 novembre 2024 à Agnetz (60) et le 11 décembre 2024 à Chamouille (02)

Pour tout renseignement : <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/nos-formations>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
Bétoles : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITS, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREQ de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIA, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Termovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

